

MOUVEMENT CITOYEN POUR LA PRÉSERVATION DU JARDIN MILTON-NOTMAN

CITIZENS' MOVEMENT FOR THE PRESERVATION OF THE MILTON-NOTMAN GARDEN

PRÉSERVER UN LIEU PATRIMONIAL ET ASSURER SA PERÉNNITÉ ET
SON DÉVELOPPEMENT COMME « OASIS URBAINE ET CULTURELLE »

Contact :

notman.jardin@yahoo.ca

www.facebook.com/boisemilton

Jardin Notman, future Oasis urbaine culturelle

RÉSUMÉ

Le Jardin Milton-Notman

Le Jardin Milton-Notman se trouve sur une parcelle de terrain sise derrière la Maison Notman, au 60, rue Milton. Il abrite des arbres anciens, plus que centenaires pour certains, et des essences rares. Cette parcelle faisait à l'origine partie de la propriété Notman. Elle est aujourd'hui considérée une « aire de protection ».

La parcelle est une propriété privée. Si des projets de construction ont été écartés par le passé, aujourd'hui, en 2013, il semble qu'un nouveau projet de plein droit pourrait y voir le jour. À cette fin, le petit bâtiment qui s'y trouve pourrait être démolé et les arbres pourraient être abattus.

Le *Mouvement citoyen pour la préservation du Jardin Milton-Notman* souhaite ici faire valoir que l'aire de protection a une vocation publique et culturelle au bénéfice de tous les Montréalais, aujourd'hui et dans l'avenir. C'est pourquoi il propose la création d'un parc dans l'aire afin de mettre en valeur cette vocation.

Pourquoi préserver le Jardin ?

On ne peut réduire le Jardin Milton-Notman à un simple lopin en friche. Pour plusieurs raisons, la première étant la dimension historique du Jardin, c'est un lieu d'une réelle valeur patrimoniale. En effet, celui-ci fait partie de l'histoire de Montréal puisqu'il est associé à la Maison Notman, du nom du célèbre photographe montréalais (1826-1891) qui a immortalisé la ville et ses résidents à la fin du XIX^e siècle.

Le Jardin Milton-Notman se trouve là où le Boulevard Saint-Laurent croise la rue Sherbrooke, au cœur de la ville, là où la *Main*, qui divise la ville entre est et ouest, croise la route 138 - c'est-à-dire la rue Sherbrooke - qui va rejoindre le Chemin du Roy.

Voisin du studio d'Ernest Cormier (1921) et de l'École des Beaux-Arts (1922), le Jardin a été le témoin des premières expositions des Automatistes tels que Paul-Émile Borduas, Jean-Paul Riopelle et Marcelle Ferron, organisées tout à côté dans la maison de la famille Gauvreau, rue Sherbrooke.

Aujourd'hui, le Jardin est le voisin d'un autre incubateur d'idées, la *Maison du web*, centre d'innovation technologique et du web à Montréal. Cette vocation renouvelée, orientée vers l'avenir, renoue avec le riche passé culturel du secteur, dont le Jardin a fait partie intégrante.

Bien entendu, on ne saurait passer sous silence la dimension écologique du Jardin Milton-Notman. Elle saute aux yeux, d'abord par l'âge vénérable des arbres qui le composent, et dont certains sont centenaires. Ceux-ci, plantés par M. Notman, sont typiques des essences que l'on trouve dans la zone forestière de Montréal, ce à quoi tenait le photographe. La rareté de certaines essences comme le chicot du Canada ajoute au caractère névralgique de cet espace, qui rappelons-le, est une aire de protection.

C'est dire que la préservation d'arbres anciens, rares et occupant un territoire dont la vue des cimes rappelle immédiatement celle du Mont-Royal, vu sa grande proximité, a une dimension écologique indéniable. Poumon de ce croisement d'artères très achalandées et voisin d'une station d'essence, le Jardin remplit un rôle de salubrité publique en faisant contrepoids au bitume, aux vapeurs d'essence, à la circulation incessante tant pour ses voisins que pour les très nombreux passants. De plus, il s'agit, chose rare au centre-ville, d'un terrain non contaminé.

En outre, la *Society of St. Margaret's* a accueilli jusqu'en 1991, dans le petit hôpital voisin de la Maison Notman, des personnes en fin de vie qui ont pu bénéficier du cadre de verdure qui leur était offert en plein centre-ville. Le Jardin a certes joué alors un rôle des plus positifs pour le bien-être général. À long terme, la présence des arbres continuera à atténuer les effets néfastes de la très haute densité du cadre bâti du quartier.

On ne saurait ici passer sous silence la grande valeur monétaire des arbres qui se trouvent dans le Jardin : âge, diamètre, rareté, santé, par exemple, influent sur la valeur de chaque arbre. Planter des essences rares ou plus rares, veiller à leur croissance en santé, les conserver plus de cent ans parfois, voilà qui met en scène des générations non seulement d'amoureux de la nature, mais de citoyens simplement respectueux d'un territoire, aussi petit et enclavé soit-il, dont l'existence a été et demeure bénéfique pour tous. C'est dire que l'investissement a été considérable depuis plus de un siècle.

Perdre les arbres du Jardin a un coût élevé et bien réel. Ces arbres sont tout simplement irremplaçables.

Le Jardin n'est pas qu'un témoin de l'histoire, ni qu'un simple espace vert. Il est, chose encore plus rare, un oasis de verdure en plein centre-ville. Il offre un potentiel de quiétude et de ressourcement remarquables de par le nombre de grands arbres qui s'y trouvent, son emplacement et le fait qu'il soit resté jusqu'ici à l'abri d'interventions qui l'auraient fait disparaître. Les décideurs précédents ont compris sa valeur et ses dimensions patrimoniale, écologique et culturelle.

La proposition

Dans ce contexte, le *Mouvement citoyen pour la préservation du Jardin Milton-Notman* propose qu'un parc soit aménagé dans l'aire de protection du Jardin et demande notamment que

- 1) le territoire de l'aire de protection soit définitivement protégé.
- 2) ce faisant, les arbres anciens et les essences rares, par exemple, les spécimens du chicot du Canada, soient non seulement protégés mais entretenus comme il se doit.
- 3) la vocation culturelle potentielle du lieu soit mise en valeur et forme le cœur des activités qui pourraient s'y dérouler, par exemple :
 - bibliothèque de plein air,
 - intégration de structures de présentation des photos de Notman, et expositions éphémères d'œuvres d'autres photographes,
 - jardin de sculptures éphémère,
 - présentation d'arts numériques,
 - et ainsi de suite.
- 4) la valeur patrimoniale et écologique du lieu soit mise en valeur par une activité d'interprétation de la nature, par exemple, y aménager :
 - une chute d'eau,
 - un mobilier intégré aux éléments naturels,
 - et ainsi de suite.

À cette fin, on pourrait se servir entre autres du petit bâtiment qui s'y trouve.

5) des liens soient créés à l'appui de cette vocation publique et culturelle avec des instances et institutions pertinentes.

6) soit créée, pour concrétiser la vocation publique et culturelle du Jardin Milton-Notman, une « réserve foncière » qui permettra le démarrage et l'exécution du projet de parc public et culturel.

Le *Mouvement pour la préservation du Jardin Milton-Notman* entreprend de diffuser une pétition sollicitant l'appui non seulement des riverains de l'aire de protection et des résidents du quartier, mais de tous les Montréalais.